

## COMPTE ADMINISTRATIF 2019 BUDGET DE LA CAISSE DES ECOLES

Retraçant l'ensemble des recettes et des dépenses effectivement réalisées sur une année (par opposition au Budget qui n'est qu'une estimation), le compte administratif permet de vérifier la réalité des prévisions budgétaires, à savoir notamment si les dépenses et recettes annoncées lors du budget ont été réalisées totalement ou partiellement.

Le compte administratif est donc une photographie de la situation financière et budgétaire de la Caisse des Ecoles au 31 décembre de l'année écoulée où l'on distingue ce qui a été réalisé (c'est-à-dire réellement payé ou encaissé) de ce qu'il reste, crédits non réglés ou non perçus.

Il permet ainsi de dégager un solde, le résultat de l'exécution budgétaire, lequel est obligatoirement repris au budget de l'exercice suivant lors du vote du budget supplémentaire.

Tout comme le budget, le compte administratif comporte deux grandes parties bien distinctes : la **section de fonctionnement** qui retrace les opérations courantes, et la **section d'investissement**, chacune divisée en dépenses et en recettes.

### -1- ANALYSE DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Les autorisations budgétaires en dépenses comme en recettes pour l'exercice 2019 se sont élevées à 487 551,34 € contre 390 407,18 € en 2018, soit une baisse de 4,56%.

	Budget primitif 2019	Décisions modificatives	Total des prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux de réalisation	% évolution 2018/2019	Pour mémoire CA 2018
<b>SECTION de FONCTIONNEMENT</b>							
Dépenses	390 500,00 €	97 051,34 €	487 551,34 €	485 220,40 €	99,52%	59,43%	304 355,84 €
Recettes	390 500,00 €	97 051,34 €	487 551,34 €	397 263,54 €	81,48%	1,73%	390 500,00 €

En dépenses, le montant des réalisations a atteint 485 220,40 € en 2019, soit un taux de réalisation de 99,52% en nette progression par rapport à l'exercice précédent (77,95%). La réalisation en volume est en hausse de 179 864,56 € comparée à l'exercice 2018 (304 355,84 €).

Plusieurs facteurs expliquent cette hausse :

- En 2018, avec la mise en place de la Commune nouvelle d'Evry-Courcouronnes au 1<sup>er</sup> janvier 2019, le budget 2018 de la Caisse des écoles a été clôturé dès la fin novembre, soit onze mois d'activités. Pour l'année 2019, les écritures comptables émises mi-janvier 2020, prenait donc en compte les factures de décembre.  
Ainsi le compte administratif 2019 présente une exécution complète.
- Il convient également de rappeler que la mise à disposition du personnel pour l'année complète 2019 ainsi que le deuxième semestre 2018 (soit 81 000 € supplémentaires), n'avait pas été mandatée sur l'exercice antérieur.
- Enfin, le montant prévisionnel de la section de fonctionnement s'élevait à 390 407,18 € pour 2018 contre 487 551,34 € pour l'exercice 2019, soit une hausse du budget prévisionnel de près de 25% (+97 144,16 €). Cette augmentation du budget prévisionnel explique également la progression semblable de l'exécution.  
Il est à noter que c'est le chapitre 012 [charges de personnel] qui impacte le plus la progression du prévisionnel et du réalisé 2019 (+80 % sur l'exécution).

## -1-1- Répartition des dépenses par chapitre :

		Prévisions budgétaires 2019	Réalisations 2019	Taux de réalisation	Part dans le budget global 2019	% évolution 2018/2019	Pour mémoire CA 2018
<b>Dépenses de fonctionnement</b>							
<b>Chapitre 011</b>	Charges à caractère général	68 179,00 €	66 083,04 €	96,93%	13,62%	-6,32%	70 539,76 €
<b>Chapitre 012</b>	Charges de personnel	416 045,34 €	415 819,12 €	99,95%	85,70%	80,32%	230 601,20 €
<b>Chapitre 65</b>	Autres charges de gestion courante	10,00 €	1,24 €	12,40%	0,00%	-	0,00 €
<b>Chapitre 67</b>	Charges exceptionnelles	0,00 €	0,00 €	0,00%	-	0,00%	13,00 €
<b>Chapitre 042</b>	Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 317,00 €	3 317,00 €	100,00%	0,68%	3,60%	3 201,88 €
<b>TOTAL</b>		<b>487 551,34 €</b>	<b>485 220,40 €</b>	<b>99,52%</b>	<b>100,00%</b>	<b>59,43%</b>	<b>304 355,84 €</b>

**Les charges à caractère général (chapitre 011)** qui correspondent aux dépenses effectuées au titre des actions (prestations de services, fournitures diverses,...) représentent 13,62% des dépenses de fonctionnement et affichent une diminution de -6,32% dans leur réalisation (66 083,04 € contre 70 539,76 € pour 2018).

Les dépenses significatives concernent le remboursement de frais à la ville pour 52 132 € (matériel et locaux) ainsi que les achats et fournitures liés aux actions en lien avec la réussite éducative.

**Les charges de personnel (chapitre 012)** représentent quant à elles plus de 85% des dépenses de fonctionnement contre 76% pour l'exercice précédent, soit une progression en volume de 185 218 €. Nous avons déjà évoqué la raison de cette hausse (cf. § sur analyse de la section de fonctionnement).

	Exercice 2019	Exercice 2018	Delta
<b>TOTAL des salaires versés</b>	<b>137 563,68 €</b>	<b>152 827,55 €</b>	<b>- 15 263,87 €</b>
<b>Mise à disposition</b>			
1er semestre 2018		77 773,65 €	- 77 773,65 €
2ème semestre 2018	81 482,43 €		81 482,43 €
1er semestre 2019	92 023,51 €		92 023,51 €
2ème semestre 2019	104 749,50 €		104 749,50 €
<b>TOTAL des mises à disposition</b>	<b>278 255,44 €</b>	<b>77 773,65 €</b>	<b>200 481,79 €</b>
<b>TOTAL du chapitre 012</b>	<b>415 819,12 €</b>	<b>230 601,20 €</b>	<b>185 217,92 €</b>

Cette enveloppe à hauteur de 415 819,12 € pour l'année 2019 représente :

- le remboursement à la ville de trois référents de parcours, et d'une quote-part du temps de travail de la Cheffe de projet Veille et Réussite Educative. Comme cela a déjà été évoqué précédemment, sur l'exercice 2019 nous avons procédé au remboursement de trois semestres, ce qui explique la différence de réalisation avec l'année 2018.
- la rémunération de deux référents de parcours payés par la CDE ;
- le paiement des vacataires qui interviennent dans le cadre du dispositif de réussite éducative.

**Les opérations d'ordre de transfert entre section (chapitre 042)** regroupent la dotation aux amortissements, écriture d'ordre inscrite au chapitre 042, qui s'élève en 2019 à 3 317 €.

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M14, il s'agit d'une dépense obligatoire correspondant à un prélèvement sur la section de fonctionnement au profit de la section d'investissement destiné à financer le renouvellement d'une partie des biens acquis.

## -1-2- Répartition des recettes par chapitre :

En recettes, les réalisations s'élèvent à 397 263,54 € contre 390 500 € sur 2018, représentant une augmentation de 1,73% du volume. Ces recettes correspondent à la perception de subventions et participations de la part de nos partenaires.

		Prévisions budgétaires 2019	Réalisations 2019	Taux de réalisation	Part dans le budget global 2019	% évolution 2018/2019	Pour mémoire CA 2018
<b>Recettes de fonctionnement</b>							
<b>Chapitre 002</b>	Résultat de fonctionnement reporté	94 051,34 €	--	--	--	--	--
<b>Chapitre 013</b>	Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	--	0,00%	--	0,00 €
<b>Chapitre 74</b>	Dotations, subventions et participations	393 500,00 €	396 500,00 €	100,76%	99,81%	1,54%	390 500,00 €
<b>Chapitre 75</b>	Autres produits de gestion courante	0,00 €	1,60 €	--	--	--	0,00 €
<b>Chapitre 77</b>	Produits exceptionnels	0,00 €	761,94 €	--	0,19%	--	0,00 €
<b>TOTAL</b>		<b>487 551,34 €</b>	<b>397 263,54 €</b>	<b>81,48%</b>	<b>100,00%</b>	<b>1,73%</b>	<b>390 500,00 €</b>

Les recettes de fonctionnement se décomposent de la manière suivante :

- 260 000,00 € de subvention versée par l'Etat (ACSE) au titre du dispositif de réussite éducative ;
- 83 500,00 € de subvention versées par le budget de la ville ;
- 14 000,00 € du Conseil Départemental pour la mise en œuvre du programme Alternative suspension ;
- 23 000,00 € en provenance de l'ACSE permettant le financement de l'action spécifique Alternative suspension ;
- 13 000,00 € reçue de l'Agence Régionale de Santé IDF pour le financement des actions de prévention menées par le dispositif de Réussite Educative, en matière de santé mentale ;
- 3 000,00 € en provenance de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de l'Essonne pour l'action Cités éducatives-Diffusion de la culture scientifique

**Le chapitre 002** [résultat de fonctionnement reporté]. Ce chapitre ne comporte pas de réalisation, mais uniquement un prévisionnel. Il permet d'inscrire lors du budget supplémentaire, le résultat de l'année antérieure. Exceptionnellement le résultat 2018 est assez important puisqu'il comprend la mise à disposition du personnel – 2<sup>ème</sup> semestre 2018 – non mandaté.

## -1-3- Résultat 2019 de la section de fonctionnement

Section de fonctionnement - Compte administratif 2019			
Dépenses réelles		Recettes réelles	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Charges à caractère général	66 083,04 €	Atténuations de charges	0,00 €
Charges de personnel	415 819,12 €	Produits exceptionnels	761,94 €
Autres charges de gestion courante	1,24 €	Dotations, subventions et participation	396 500,00 €
		Autres produits de gestion courante	1,60 €
<b>Sous total des opérations réelles</b>	<b>481 903,40 €</b>	<b>Sous total des opérations réelles</b>	<b>397 263,54 €</b>
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Opérations d'ordre de transfert entre sections	3 317,00 €	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00 €
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>3 317,00 €</b>	<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Total des opérations de la section</b>	<b>485 220,40 €</b>	<b>Total des opérations de la section</b>	<b>397 263,54 €</b>
<b>Résultat de gestion 2019</b>			<b>-87 956,86 €</b>
<b>Résultat reporté 2018</b>			<b>94 051,34 €</b>
<b>Résultat final de fonctionnement 2019</b>			<b>6 094,48 €</b>

Le taux de réalisation des dépenses de fonctionnement atteint 99,52 % contre 81,48% pour les recettes de fonctionnement. Cela explique le **résultat de gestion déficitaire 2019 : - 87 956,86 €**. Après reprise de l'excédent 2018 de la section de fonctionnement (+ 94 051,34 €), le **résultat définitif de la section de fonctionnement 2019 s'élève à + 6 094,48 €**.

Ce résultat définitif (+ 6 094,48 €) de la section de fonctionnement sera repris lors du budget primitif 2020.

## **-2- ANALYSE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT**

Les autorisations budgétaires en dépenses comme en recettes pour l'exercice 2019 se sont élevées à **9 073,82 €** contre 9 016,57 € en 2018.

	Budget primitif 2019	Décisions modificatives	Total des prévisions 2019	Réalisations 2019	Taux de réalisation	% évolution 2018/2019	Pour mémoire CA 2018
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT</b>							
Dépenses	3 317,00 €	5 756,82 €	9 073,82 €	1 367,41 €	15,07%	-58,05%	3 259,75 €
Recettes	3 317,00 €	5 756,82 €	9 073,82 €	3 317,00 €	36,56%	3,60%	3 201,88 €

### **-2-1- Répartition des dépenses par chapitre :**

Les achats effectués en investissement concernent du mobilier et matériel informatique affecté au local dédié à la réussite éducative. Les dépenses sur la section d'investissement se sont élevées à la somme de **1 367,41 €**.

	Libellé	Prévisions budgétaires 2019	Réalisations 2019	Taux de réalisation	Ecart de réalisation	Part dans le budget global	Pour mémoire CA 2018
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>							
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles	0,00 €	0,00 €	--	0,00 €	0,00%	0,00 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	9 073,82 €	1 367,41 €	15,07%	7 706,41 €	100,00%	3 259,75 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 073,82 €</b>	<b>1 367,41 €</b>	<b>15,07%</b>	<b>7 706,41 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 259,75 €</b>

### **-2-2- Répartition des recettes par chapitre :**

	Libellé	Prévisions budgétaires 2019	Réalisations 2019	Taux de réalisation	Ecart de réalisation	Part dans le budget global	Pour mémoire CA 2018
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>							
Chapitre 001	Solde d'investissement reporté	5 756,82 €			Pas de réalisation		0,00 €
Chapitre 040	Opérations d'ordre entre sectio	3 317,00 €	3 317,00 €	100,00%	0,00 €	100,00%	3 201,88 €
<b>TOTAL</b>		<b>9 073,82 €</b>	<b>3 317,00 €</b>	<b>36,56%</b>	<b>5 756,82 €</b>	<b>100,00%</b>	<b>3 201,88 €</b>

Le montant des **recettes** exécutées s'élève à **3 317 €**. Celles-ci sont constituées des recettes d'amortissement correspondantes au prélèvement effectué sur la section de fonctionnement pour le renouvellement des biens acquis.

### -2-3- Résultat 2019 de la section d'investissement

Section d'investissement - Compte administratif 2019			
Dépenses réelles		Recettes réelles	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Remboursement d'emprunt	-	Subventions reçues	-
Frais d'études et logiciels	-	Emprunts	-
Immobilisations corporelles	1 367,41 €	Dotations et fonds divers	-
Immobilisations incorporelles	-	Excédent de fonction. capitalisés	-
<b>Sous total des opérations réelles</b>	<b>1 367,41 €</b>	<b>Sous total des opérations réelles</b>	<b>0,00 €</b>
Dépenses d'ordre		Recettes d'ordre	
Libellé	Montant	Libellé	Montant
Amortissements	-	Amortissements	3 317,00 €
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>3 317,00 €</b>
<b>Total des opérations de la section</b>	<b>1 367,41 €</b>	<b>Total des opérations de la section</b>	<b>3 317,00 €</b>
<b>Résultat de gestion 2019</b>			<b>1 949,59 €</b>
<b>Résultat reporté 2018</b>			<b>5 756,82 €</b>
<b>Résultat d'investissement 2019 (hors reports)</b>			<b>7 706,41 €</b>

Le résultat de gestion 2019 s'élève à **+1 949,59 €**.

Ajouté au résultat reporté 2018 (+ 5 756,82 €) **le résultat d'investissement hors report 2019 s'élève à 7 706,41 €**.

Ce résultat définitif de la section d'investissement sera repris lors du budget primitif 2020.